



Réflexions et propositions pour une amélioration de l'enseignement immersif

Objectifs de l'enseignement des langues étrangères :

- Se faire comprendre
- Savoir communiquer
- Eveil culturel
- Ouverture à d'autres cultures
- Base pour la formation continue
- Contacts facilités lors de voyages et d'échanges

Compétence du personnel enseignant

Constat : Le personnel enseignant les langues étrangères en Suisse française, italienne et alémanique est trop restreint, surtout quand il s'agit de dispenser d'autres cours en langue étrangère, à savoir pratiquer la méthode immersive.

Pourquoi en est-il ainsi? La plupart des professeurs de langue choisissent pour leurs études universitaires un cursus qui se base pour ainsi dire uniquement sur les langues, ne voyant pas l'intérêt à opter pour l'une ou l'autre branche technique. Il faudrait par conséquent favoriser cette démarche et pouvoir compter sur une aide financière pour d'éventuelles études prolongées en vue d'atteindre ces buts et ainsi élargir le spectre de branches dispensées en langue étrangère dans les établissements.

A ne pas oublier : les enseignants-es, qui sont d'ores et déjà à même de pratiquer l'immersion, alors que trop peu d'établissements y pensent, soit parce que la charge supplémentaire est trop importante, soit par manque de matériel didactique adapté et un surengagement loin d'être valorisé comme il se doit.

Propositions pour une amélioration

- Soutien destiné au personnel enseignant compétent, prêt à enseigner de manière immersive et choisir cette voie dès le début ou pendant les études en effectuant dans ce cas des séjours ou des échanges linguistiques.

- Renforcement de la compétence orale et écrite dans la langue étrangère ciblée pour l'enseignement immersif en se fixant comme but au minimum la cote C1.
- Démontrer qu'on est convaincu et disposé à transmettre d'autres branches que les langues ce qui implique une attitude motivée et motivante
- Acquisition approfondie de connaissances et coutumes des pays ou régions linguistiques concernées.

Conséquences

Tout cela entraîne une ferme conviction que c'est la bonne voie pour une nette amélioration de l'enseignement bilingue, ce qui présuppose des efforts substantiels financiers et autres pour compenser et valoriser cette tâche et ce travail supplémentaire pour les personnes concernées. (création de matériel spécifique pour la démarche immersive, rencontres plus fréquentes avec ses pairs, compensation d'heures dans le plan scolaire, etc.)

Conclusion

L'élargissement voire la généralisation de la méthode d'enseignement immersif servirait également à renforcer l'entente et la compréhension entre les apprenants-es et les enseignants-es dans les différentes régions linguistiques et amènerait à terme à une meilleure cohésion nationale que celle que nous observons actuellement.

Sierre, en mai 2023. Comité de l' APEPS : Yves Andereggen, Emile Jenny, Fredi Gerster, membres de l'APEPS : Patrice Clivaz, ancien directeur de la HEP/VS et Eddy Beney, ancien directeur de l'ECCG bilingue de Sierre.